

Conseil Municipal du 6 Août 2010

Présents : M. le Maire, M. CROZE, Mme DUNOYER, Mme SIMON, M. TRONCY, M. FLAN, Mme ANASTASI CLERC, M. BAYET, M. BOLLARD, M. BORNAND, Mme GILQUIN, Mme MASSONNAT, M. ROULAND.

Absents excusés : Mme CHOUVET a donné pouvoir à Mme MASSONNAT, Mme GOUTTE a donné pouvoir à Mr CROZE, M. MASSARD COMBE a donné pouvoir à Mr le Maire, M. BERNARDINI a donné pouvoir à M. TRONCY, M. VARON a donné pouvoir à Mme SIMON

Absent: M. J.P Rosique

M. le Maire ouvre la séance à 19:00 en nommant 1 secrétaire de séance : Mme Claudine GILQUIN

- **Création de poste de rédacteur territorial à temps complet – service urbanisme et travaux:**

Suite au départ de 2 employés communaux, il est nécessaire de pourvoir à la création d'un poste de rédacteur territorial catégorie B à partir du 9 Août 2010. L'agent aura notamment un rôle d'assistance auprès des commissions « urbanisme » et « travaux ». Il viendra aussi en appui à la Directrice générale des services et suppléera les agents d'accueil.

Il est demandé aux membres du conseil leur accord pour la création de ce poste.

→ Abstention 0 - Contre 1 - Pour 17

- **Convention mise à disposition d'un local communal pour l'association Salon des vins:**

L'association Salon des vins demande la mise à disposition d'un local communal afin d'entreposer du matériel nécessaire à l'exposition du salon des vins, matériel également prêté aux autres associations.

M.ROULAND propose la cave du petit hangar situé en face de l'église, chemin des Berthet, d'une superficie de 50 m2. La convention sera signée pour une durée de 1 an, et reconductible.

La commission de la vie associative demande aux membres du conseil leur accord pour la signature de cette convention.

→ Voté à l'unanimité 18 voix pour

- **Résultat du marché public de fourniture de repas pour le restaurant scolaire**

Juillet 2010, un appel d'offre a été lancé pour la fourniture des repas de la cantine scolaire.

4 entreprises de restauration collective ont répondu à cet appel: Avenance, Vacavant, Scolarest, SHCB.

La commission des affaires scolaires a étudié ces propositions suivant les critères suivants :

50% sur le prix, 50% sur la valeur technique des prestations (notamment qualité des aliments, variété, équilibre nutritionnel),

La commission des affaires scolaires a sélectionné la société la mieux disante, à savoir la société Vacavant et demande la validation de son choix aux membres du conseil.

→ Voté à l'unanimité 18 voix pour

- **Amélioration de la desserte Internet – Projet NRA ZO du département de la Savoie, signature de conventions.**

Pour rappel, le projet NRA ZO proposé par le Conseil Général de Savoie, et concernant la résorption des zones d'ombre de l'ADSL, a été accepté en CMP du 18 décembre 2009, pour le hameau de Brison Les Oliviers.

Afin de démarrer les travaux et la mise en place des chantiers, il est nécessaire de signer 2 conventions avec le département:

Convention d'occupation du domaine public et convention de cession gratuite à l'amiable des équipements et aménagements réalisés.

La commission Urbanisme demande aux membres du conseil l'autorisation de signature des ces 2 conventions.

→ Voté à l'unanimité 18 voix pour

- **Avis de la commune sur le Programme Local de l'Habitat développé par la CALB**

La CALB a transmis aux communes le document du Programme Local de l'Habitat et demande aux communes de se positionner par rapport à ce PLH.

Les membres du conseil sont conscients de l'enjeu de cette décision. Ils ne remettent pas en cause les principes et orientations de la mise en œuvre d'une véritable politique de l'Habitat dans notre région. Cependant ils craignent les contraintes d'une urbanisation dont ils n'auront plus la maîtrise et voient dans cette version du PLH un moyen pour les grandes communes du bassin aixois de se décharger sur les petites communes avoisinantes de l'obligation des 20% de logements sociaux que leur impose la loi SRU. Ils déplorent également le manque de clarté quant aux conséquences financières et fiscales que devront supporter nos concitoyens.

Un avis défavorable a été émis (**17 voix contre / 1 abstention**). Une synthèse des argumentations et positions de la commune sera présentée à la CALB (travail effectué par la commission Urbanisme)

- **Plan d'Aménagement d'Ensemble zone chemin de Chérins/chemin des Gros**

la commission Urbanisme présente le Plan d'Aménagement d'Ensemble pour le projet de lotissement "Les vieilles vignes" au lieu dit "chez les Gros". Il s'agit d'une opération de restructuration foncière. La part des dépenses de réalisations des équipements publics pour les constructeurs est fixée à 70%.

Ce plan prévoit la sécurisation d'une partie du chemin de Chérin, la modification du réseau d'éclairage public entre le carrefour chemin des Gros / chemin de Chérin., l'enfouissement des lignes aériennes, la création de 7 places de stationnement, la création d'une aire de conteneurs de déchets ménagers et le traitement paysager en bordure.

→ Accord pour l'acceptation de ce P.A.E : **17 voix pour / 1 abstention**

- **Prolongation du marché saisonnier de mi-septembre à fin octobre 2010**

Le conseil constate que le nouveau marché saisonnier rencontre un succès certain auprès de la population. Des demandes s'expriment pour un prolongement de ce marché. Le conseil estime qu'une prolongation peut être envisagée jusqu'à fin octobre.

→ **Voté à l'unanimité 18 voix pour**

- **Désignation d'un membre du Conseil Municipal référent pour le suivi des activités de la Bibliothèque Municipale.**

Claudine GILQUIN se propose comme référent pour la bibliothèque auprès de la municipalité.

→ **Accord à l'unanimité 18 voix pour**

L'ordre du jour est clos par M. le Maire à 20 :15